

Salaires/Emploi/Protection Sociale/Retraite

Journée de mobilisation interprofessionnelle et unitaire des 19 et 26 novembre 2013

A retourner à la Coordination des luttes par mail coord-luttes.actions@cgt.fr

Remplir une fiche par UD et Fédération et joindre les communiqués, déclarations et notes complémentaires

UD/FD	<p>Réunies au CCN des 6 et 7 novembre 2013, les organisations de la CGT ont décidé à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives revendicatives auprès des députés, le 19 novembre 2013 dans les départements, • Des rassemblements devant les préfetures et devant l'Assemblée Nationale, le 26 novembre 2013. <p>1 - Dimension unitaire (syndicats, associations, organisations de jeunes...). Des rencontres sont-elles envisagées avec les autres organisations ? Quelle est la nature des discussions ? Des déclarations ou appels communs sont-ils concrétisés ?</p> <p>2 - Quels sont les initiatives revendicatives organisées ? Préciser la nature, les heures et lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 19 novembre 2013, • Le 26 novembre 2013.
UD 31	<p>Le 19 novembre, compte tenu que trois rassemblements ont déjà visés les permanences des députés et sénateurs de la Haute Garonne, la CE de l'UD réunie le 13 novembre, a décidé de proposer des assemblées générales de syndicats et militants dans les UL. Ce sera l'occasion d'aller au plus près rencontrer les syndiqués pour présenter les axes de travail du mouvement social en construction. L'occasion également de sensibiliser les syndicats sur le besoin de réussir les initiatives du 26 novembre et du début janvier.</p> <p>Pour le 26 novembre, un appel UD Cgt « Urgence mobilisation » est parti dans les syndicats, il sera tiré à l'UD et mis à disposition. Le 15 novembre, une réunion inter UD CGT, FSU, Solidaires se réunit pour définir la participation des autres organisations.</p> <p>Appel à un rassemblement à partir de 12 h devant la Préfecture de la Haute Garonne.</p>
UD 38	<p>La CE de l'UD réunie le 15 novembre 2013, prenant en compte l'appel de la Confédération, a décidé d'appeler à un rassemblement avec dépôt de motion le mardi 26 novembre à 11h devant la Préfecture de l'Isère à Grenoble.</p>
UD 58	<p>Relevé de décisions de la CE de l'union départementale du 13 novembre 2013 :</p> <p>S'inscrivant dans la mise en œuvre des décisions prises au CCN des 6 et 7 novembre pour poursuivre et amplifier le rapport de force, la CE de l'UD a décidé :</p> <p>Le 19 novembre, jour de la présentation en deuxième lecture du projet de réforme des retraites, d'interpeler les députés avec une lettre pétition ci- jointe, signée par le maximum de salariés. Elle leurs sera remise à l'issue d'un rassemblement ce même jour à 17h devant la Poste à Nevers. Pour cela prendre les dispositions dans les syndicats pour organiser les signatures cette semaine, participer au plan de travail qui sera décidé dans les UL mercredi pour l'UL du Sud nivernais et jeudi pour les UL du grand Nevers, Val de Loire et Vaux d-Yonne, en direction des salariés des entreprises où nous ne sommes pas et assurer une présence nombreuse au rassemblement.</p> <p>Cette lettre s'appuie sur les arguments développés par les députés et la sénatrice en réponse à nos lettres ouvertes, dans lesquels ils justifient leur</p>

vote en faveur de la réforme.
 Une conférence de presse CGT aura lieu mercredi 13 novembre à 11 heures à la bourse du travail sur ce sujet.
 Le jour du vote à l'assemblée nationale, autour du **26 novembre**, préparer une initiative en direction de la Préfecture.
 Nous avons invité FO, FSU, Solidaires à une rencontre pour leur proposer d'être ensemble dans ces actions. Elle aura lieu mercredi 13 novembre à 18 heures.

Campagne coût du capital : afin de peser dans le débat, lever la chape de plomb que fait peser sur les salariés la campagne du Medef et du gouvernement sur le prétendu "coût du travail" et leur permettre d'intervenir sur les questions de salaires notamment, une campagne confédérale sera lancée le 18 novembre par une conférence de presse, la mise à disposition d'un « 4 pages » confédéral, de fiches argumentaires pour aider au débat et d'affiches.

La CE de l'UD a décidé, pour mener cette campagne, d'une conférence de presse le 25 novembre, d'une pétition sur les salaires à mettre en circulation dans toutes les entreprises et services publics.

Elle sera un support pour préparer les NAO de façon offensive dans le privé, préparer la journée d'action de début décembre dans les services publics sur les salaires et à plus longue échéance la journée d'action interprofessionnelle prévue début 2014.

Sans attendre, mettons à l'ordre du jour de nos syndicats des assemblées de personnels pour favoriser le débat avec les salariés et décider avec eux des actions pour obtenir des augmentations de salaires.

Syndicalisation :

Elever le rapport de force va de pair avec la qualité de notre vie syndicale, le nombre de syndiqués. Dans chaque syndicat, mettons à l'ordre du jour de nos réunions la mise en place d'un plan de syndicalisation, déterminer la date de l'assemblée générale pour la remise des FNI, l'élection de la direction du syndicat, de proposer aux syndiqués le plan de syndicalisation, dès janvier.

S'assurer d'être en possession des timbres 2014.

Pour les syndicats en retard dans le versement des cotisations, pensez à les verser à cogétise

UD 64

Les décisions de la CE de l'UD 64 pour les journées du 19 et du 26 novembre 2013 :

Seule la FSU est venue à l'intersyndicale.

Actualité revendicative : une activité revendicative importante dans le secteur de la métallurgie (Dassault, Turbo, Messier Fonderie et Dowty) tant sur les salaires que l'emploi ou les politiques industrielles.

Le mardi 19 novembre :

A Lescar

9h00 : rassemblement devant Forasol à Lescar

10h30 : conférence de presse à l'UD avec la FSU en présence des camarades de boîtes en lutte ou dans lesquelles existent des perspectives à court terme de lutte :

- Forasol
- Messier Fonderie (concernant la situation de Christian Ploujoux);
- Messier Dowty (politique industrielle et demande d'embauches de salariés en situation précaire qui sont très nombreux)
- Turboméca

A Bayonne

les salariés d'AYA devraient être dans l'action le 18 novembre. Si cela se confirme (décision sera déterminée vendredi), rassemblement devant l'entreprise et conférence de presse.

	<p>Chez Dassault, première réunion prévue le 26 novembre, débats en cours sur la perspective d'initiative revendicative ce jour-là, auquel cas un rassemblement pourrait également être envisagé.</p> <p>Le mardi 26 novembre :</p> <p>Bayonne et Pau : distribution massive du 4 page sur la fiscalité</p> <p>Pau : rassemblement à 12 heures au Medef et prise de parole Place Royale devant la Mairie sur les retraites.</p> <p>D'autre part, nous avons décidé avec la FSU d'une initiative commune sur la question des travailleurs sans papiers et la lutte contre le FN. Celle-ci est envisagée le lundi 13 janvier 2014 : "Défendre les travailleurs sans papiers pour gagner des droits pour tous les travailleurs". Nous envisageons de proposer à Solidaires Etudiants de se joindre à nous.</p> <p>Nous envisageons comme nous l'avons fait en début d'année lors de l'initiative commune sur le management et l'organisation du travail, d'un temps d'échange l'après midi avec syndiqués CGT et FSU avec les intervenants, puis débat public en soirée à l'amphi de la Présidence à la Fac de Pau (attente confirmation disponibilité). Une conférence de presse est envisagée en début d'après midi et invitation de la presse le soir.</p> <p>Une invitation sera envoyée à toutes les autres OS pour assister au débat public.</p>
<p>UD 74</p>	<p>Suite à notre commission exécutive du jeudi 14 novembre 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 19 novembre : lettre ouverte aux Députés de Haute-Savoie + médias + syndicats pour diffusion • Le 26 novembre : rassemblement départemental - 17h30 Préfecture Annecy <p>Info sera donnée à FSU, FO et Solidaires</p>
<p>URIF</p>	<p>Retraite : Les parlementaires doivent entendre les salariés !!</p> <p>Les URIF CGT - FO - FSU - Solidaires refusent la contre réforme</p> <p>Après un « vote étriqué » par une courte majorité des parlementaires, le Sénat a rejeté à l'unanimité le projet gouvernemental sur la retraite. Cet événement rarissime démontre la fragilité des arguments de ceux qui portent ce projet injuste, cela conforte les salariés et l'opinion publique qui refuse cette contre réforme. En effet, ce projet s'inscrit dans le prolongement des réformes précédentes.</p> <p>Ce projet injuste et inacceptable conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !!</p> <p>La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles tels que cela existe dans de nombreux statuts et Conventions Collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !</p> <p>Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.</p> <p>Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salaires.</p> <p>Pour changer de cap et faire face à la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Il faut rompre avec les politiques d'austérité imposées par l'Union Européenne, la Banque centrale Européenne, et le FMI, déclinées dans le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) et s'attaquer au coût du capital. * Il faut rompre avec ces politiques et ne pas s'entêter, comme le fait le gouvernement à passer en force une contre réforme qui remet en cause notre système de retraite par répartition. <p>Le texte revient à nouveau à l'Assemblée Nationale à compter du 19 novembre et serait soumis à un vote le Mardi 26 novembre !! (Ensuite le projet repartira au Sénat).</p>

	<p>Dans ces conditions, la mobilisation reste utile, nécessaire, efficace. !!!</p> <p>Dans la continuité des actions unitaires, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires d'Ile-de-France appellent :</p> <p>A participer à la manifestation régionale unitaire le Mardi 26 novembre à 13 heures - Rue Chaussée D'Antin (Métro Chaussée d'Antin) pour se diriger vers l'Assemblée Nationale</p>
UD 93	<p><u>Communiqué des unions départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNEF du 7 novembre 2013 :</u></p> <p>Après le rejet à l'unanimité de la réforme des retraites par le Sénat, ce texte doit être définitivement abandonné !</p> <p>La responsabilité des députés est à présent engagée pour ne pas laisser passer ce recul social</p> <p>Les organisations syndicales de la Seine Saint Denis n'ont eu de cesse d'argumenter et de mobiliser sur la question de la réforme des retraites décidée par le gouvernement Ayrault. Cette réforme n'est ni juste socialement ni efficace pour assurer la pérennité de notre système par répartition. Elle s'inscrit dans la continuité des contre réformes de 1993, 2003 et 2010 et aboutira, comme l'a écrit le Président de la République aux instances européennes, à repousser l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans.</p> <p>Pourtant d'autres options existent ! Celles-ci permettraient d'assurer l'équilibre financier de notre système solidaire intergénérationnel par répartition, tout en ouvrant droit à une retraite à 60 ans à taux plein. Elles supposent une tout autre politique en matière d'emploi et de salaires et de nouvelles mesures de financement des retraites.</p> <p>Cette réforme a été votée à une courte majorité, avec un nombre significatif d'abstentions. Fait exceptionnel ce texte vient d'être rejeté par le Sénat à l'unanimité ! Cela démontre la fragilité de l'adhésion parlementaire à cette réforme et traduit une opinion majoritaire chez les salariés qui condamnent cette nouvelle régression sociale.</p> <p>La responsabilité des députés est à présent engagée pour ne pas laisser passer ce recul social. Les abstentionnistes et l'ensemble des députés peuvent faire pencher la balance dans le bon sens, et ainsi permettre de remettre à plat cette question afin d'engager un large débat public national.</p> <p>Ainsi, afin de convaincre les Députés abstentionnistes du département de contribuer à l'abandon de cette réforme les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis appellent à deux rassemblements départementaux :</p> <p>Le 8 novembre à 15h devant la permanence parlementaire de Razzy Hammadi, (135, boulevard Chanzy, à Montreuil.)</p> <p>Et le 14 novembre à 12h devant la permanence parlementaire de Mathieu Hannotin (10 rue des boucheries à St Denis)</p> <p>Dans la foulée de ces rassemblements les organisations syndicales demanderont aux députés une rencontre.</p>
FD Organismes Sociaux	<p>Dans un communiqué du 14 novembre 2013, la fédération appelle :</p> <p>Dès le 19 novembre, en lien avec les Unions Départementales et les Comités Régionaux, à faire entendre la voix et la colère des salariés auprès des députés,</p> <p>Le 26 novembre, veille du vote à l'assemblée nationale, à participer et à faire participer massivement les salariés aux manifestations nationales unitaires décidées partout.</p>
FD Services Publics	<p>La fédération a déposé un préavis de grève pour les 19 et 26 novembre 2013 avec le socle commun de droits en matière de retraite, suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un départ en retraite à partir de 60 ans et un départ anticipé avant cet âge en reconnaissance de la pénibilité ou de l'insalubrité, avec, pour les fonctionnaires, inscription des critères dans le Code des pensions - une validation de toutes les périodes dès l'entrée dans le parcours professionnel jusqu'à la retraite : formation, études, privations d'emploi - un départ avec 75 % du salaire d'activité ou du dernier traitement (fonctionnaires) - un minimum garanti basé sur le SMIC (1 700 € revendiqués par la CGT) - des pensions indexées sur les salaires - la reconnaissance de la pénibilité

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- l'intégration des primes ayant caractère de complément salarial dans le traitement indiciaire et l'extinction de l'ERAFP (Établissement de retraite additionnelle de la Fonction publique)- la bonification pour enfants- la transparence de la compensation inter-régimes |
|--|--|